

INTRODUCTION - REPENSER L'ÉQUITÉ EN INDE ET AU QUÉBEC: VERS DES SOCIÉTÉS INCLUSIVES

Marie Mc Andrew, Priti Singh et Émilie Parent

En ce 21^e siècle, la question des relations entre groupes ethniques définis par des marqueurs variés tels que la langue, la culture ou la religion, s'impose plus que jamais. Plusieurs sociétés, qu'elles aient été ou non marquées par une diversité historique profonde, ont été transformées par l'intensification et la diversification des flux migratoires au niveau international ou national. De plus, alors que plusieurs analystes avaient prédit que l'ethnicité jouerait un rôle moins important pour les individus et pour les groupes à la suite de la mondialisation et de l'émergence de nouvelles solidarités, elle constitue encore un facteur majeur dans l'explication de la persistance des inégalités. Son rôle dans la mobilisation politique sur une base identitaire s'est aussi accru significativement et ce, autant au sein des majorités que des minorités.

Alors que les divers modèles traditionnels de citoyenneté sont remis en question, d'importants débats sur la pertinence respective des diverses approches de « gestion » de la diversité, telles que l'assimilation, l'intégration, l'interculturalisme ou le multiculturalisme, connaissent un développement marqué. Ces questions intéressent non seulement les chercheurs et les décideurs, mais également les citoyens « ordinaires ». L'essentiel des controverses porte sur la priorité et la conciliation de quatre objectifs sociétaux d'importance égale, souvent complémentaires mais parfois conflictuels: la valorisation du pluralisme, l'actualisation de l'équité, le respect de valeurs démocratiques ainsi que la promotion d'un espace civique harmonieux. La recherche d'un équilibre souhaitable à cet égard ne peut être basée seulement sur des considérations normatives. Elle nécessite, en effet, une analyse contextuelle comparative du degré auquel ces objectifs sont atteints dans différentes sociétés, ce qui a des conséquences immédiates sur la définition des encadrements institutionnels, des politiques, des programmes ainsi que des actions qui devraient être mises en place.

Certains considèrent que de telles comparaisons ne sont légitimes que si elles impliquent des sociétés qui

appartiennent à des aires de civilisations communes ou connaissent un niveau équivalent de développement, *i.e.* donc, pour l'essentiel, les pays d'immigration occidentaux.

Cependant, un tel positionnement épistémologique limite grandement la pertinence de telles entreprises, car on exclut alors la plus grande démocratie multiculturelle du monde, l'Inde, dont les expériences dans le domaine de la diversité, qu'elles soient positives ou négatives, sont susceptibles de faire émerger bien des leçons pour d'autres pays. C'est pour cette raison que le Centre d'études ethniques des universités montréalaises (CEETUM) et le *Center for Canadian, US and Latin American Studies* (CCULAS) ont initié une collaboration pour développer la recherche et les échanges dans le domaine du multiculturalisme, du nationalisme, de la diversité et de l'équité, qui a culminé en 2008 par la signature d'une entente de coopération officielle, la première à être signée dans le domaine des sciences sociales entre une université indienne et une université canadienne de langue française. Après avoir organisé une première conférence à Delhi en 2005 intitulée *Multiculturalism: Policy Concerns and Problem Area in Canada and India*, ces deux institutions ont en effet été convaincues que le développement des comparaisons sur cet enjeu s'imposait, spécialement avec le Québec, étant donné la spécificité de son contexte sociologique et politique. En effet, même si la dynamique des relations ethniques est beaucoup plus complexe en Inde et que le pluralisme y a une origine non principalement de l'immigration mais essentiellement de nombreux processus historiques, la construction d'une société qui soit à la fois pluraliste et inclusive constitue un défi commun dans les deux sociétés. Elles partagent également la même tension entre un engagement marqué en faveur du libéralisme sur le plan légal, la forte popularité normative du républicanisme ou du nationalisme ainsi que l'existence d'un communautarisme *de facto* prévalant au niveau de la société civile. Elles ont aussi connu des controverses similaires portant sur la place de la religion dans l'espace public, qui ont remis en question leur modèle commun de

laïcité ouverte, ainsi que sur les effets limités des approches traditionnelles de discrimination positive sur la diminution significative des inégalités intergroupes.

Comment faire en sorte que l'accommodement des pratiques culturelles soit compatible avec le libéralisme et les droits humains, et tout spécialement l'égalité des sexes? Devrions-nous mieux définir les limites de la diversité dans un contexte où le fondamentalisme religieux est en croissance? Les différents programmes d'affirmation positive visant à combattre les inégalités ont-ils été efficaces ou, au contraire, ont-ils essentiellement contribué à accentuer les différences de classe à l'intérieur des groupes-cibles? Jusqu'à quel point le débat actuel autour du pluralisme est-il associé à une augmentation des inégalités entre groupes ethniques, linguistiques et religieux ainsi qu'à une promotion des attitudes ou des comportements intolérants? Quel devrait être le rôle à cet égard des institutions majeures au sein des sociétés démocratiques, l'éducation et les médias?

C'est ce type de questions, parmi d'autres, que 20 experts indiens et québécois d'origines et de disciplines diverses ont discuté durant le séminaire international «*Repenser l'équité en Inde et au Québec: vers des sociétés inclusives*», tenu à Montréal le 27 novembre 2011. Le séminaire a été soutenu par le Secrétariat aux Affaires intergouvernementales canadiennes (SAIC) du gouvernement du Québec et co-organisé par le CEETUM et le CCULAS, avec l'aide de deux nouveaux partenaires, le Pôle de recherche sur l'Asie du Sud (PRIAS) de l'Université de Montréal et l'Association des études canadiennes (AEC). Le séminaire a aussi réuni, sur invitation, un plus large public de chercheurs, d'étudiants et de partenaires des divers niveaux de gouvernement et d'organisations communautaires intéressés à la question, qui ont participé activement aux discussions.

Le séminaire visait trois objectifs principaux: 1) permettre à un groupe choisi de chercheurs indiens et à un groupe élargi de chercheurs et de décideurs québécois de se familiariser avec leur contexte respectif de relations ethniques, avec un accent particulier sur les questions d'inclusion et d'équité; 2) soutenir l'identification d'intérêts communs dans le domaine de la recherche ou du développement des politiques publiques et ce, tant au niveau théorique et empirique que pratique; 3) permettre l'identification de projets de collaboration futurs et éventuellement, à moyen terme, d'un agenda de recherche commun. Lors de la dernière session du séminaire, il est apparu clairement que les échanges et les interactions entre les participants avaient permis de développer une atmosphère favorable à des collaborations futures. La publication de ce numéro spécial de *Diversité canadienne* représente un premier pas dans cette direction.

Cependant, les articles que les lecteurs trouveront dans ce volume ne sont pas le simple reflet des présentations données durant le séminaire, mais résultent des échanges tenus durant cet événement. Dans la mesure du possible, nous avons encouragé des contributeurs indiens et québécois à produire ensemble des articles comparatifs. Dans la plupart des autres cas, les contributions québécoises ou indiennes couvrent des enjeux similaires et reflètent des préoccupations communes. Étant donné l'importance grandissante de la communauté sud-asiatique au Québec, nous avons aussi demandé à certains experts de ce domaine de partager leur réflexion sur divers enjeux qui concernent ce groupe dans la province.

Les 23 articles dans ce volume sont regroupés autour de quatre grands thèmes, dont la pertinence scientifique et politique est évidente. Cinq articles couvrent la question du rôle des acteurs étatiques et non-étatiques dans la gestion des défis liés à la diversité. Six articles se penchent sur les questions entourant la laïcité et la diversité religieuse. Six articles abordent le rôle de l'éducation et des médias dans la construction d'une société inclusive. Et, enfin, les cinq derniers discutent comment les deux sociétés combattent l'inégalité. Nous sommes particulièrement fiers d'avoir réussi à convaincre tant de personnes d'origines et de disciplines si diversifiées de contribuer à notre projet. Du côté québécois, les auteurs proviennent de sept universités, institutions publiques ou associations de la société civile. La contribution indienne est aussi impressionnante, avec des auteurs de sept institutions académiques, gouvernementales ou privées, situées dans quatre États indiens.

Nous espérons que cette publication permettra aux lecteurs des deux contextes de mieux comprendre les enjeux liés à l'équité et la diversité dans l'autre société et les convaincra de l'intérêt d'intensifier les collaborations dans la recherche de solutions aux problèmes communs. La revue devrait être particulièrement utile dans les nombreux centres d'études canadiennes québécoises ou francophones qui connaissent un développement significatif en Inde et dans le plus petit nombre, toutefois croissant, de centres d'études indiennes ou sud-asiatiques au Québec. Les lecteurs indiens qui parlent ou qui étudient le français ainsi que certains lecteurs québécois qui sont moins à l'aise avec la langue anglaise trouveront également un sommaire très complet, de 1 000 mots en français à la fin de chaque article.

Nous n'aurions pas pu mener à bien cette publication sans le soutien généreux du SAIC du gouvernement du Québec ainsi que celui d'autres partenaires, entre autres l'AEC, le CEETUM ainsi que la Chaire de recherche du Canada sur l'Éducation et les rapports ethniques. Nous aimerions remercier tout particulièrement, madame

Josée Bergeron, Conseillère du gouvernement québécois au SAIC, pour son engagement en faveur du projet. Nous voulons également souligner l'apport de l'équipe de l'AEC qui a été responsable de l'édition finale de la revue, et plus particulièrement celle de Sarah Kooi, directrice des publications. Des remerciements spéciaux sont aussi adressés à Valérie Amiriaux, la titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur le pluralisme religieux, à Karine Bates, la directrice du PRIAS ainsi qu'à Jacques Ledent,

le directeur de l'axe *Intégration des personnes issues de l'immigration: spatialité, économie et cohabitation*, du CEETUM qui, de concert avec les trois coéditeurs, ont participé au comité éditorial. Finalement, nous avons apprécié la coopération rapide et la flexibilité des différents auteurs dans la réponse aux commentaires de ce comité éditorial, ce qui a permis de faire en sorte que ce numéro spécial soit à la fois d'une excellente qualité académique et accessible à un large public.